



Journée d'étude de la DGCS

La place de l'interprofessionnalité dans les politiques publiques santé et sociale du canton de Vaud

Fabrice Ghelfi, Directeur général

Faire en sorte qu'au moins deux personnes disposant de pratiques professionnelles diverses et complémentaires mettent en commun leurs savoirs afin d'obtenir des résultats qui seront meilleurs que si chacune de ces mêmes personnes avait agi seule

Durant les années 1990

Aidants naturels

Associations

CMS

Hôpitaux

Médecins

EMS

Action sociale

**Etablissements socio-
éducatifs**



Entre le milieu des années 1990 et 2010

- **Récessions économiques : 1993, 2002 et 2009**
- **Taux de chômage : supérieur à 5% entre 1993 et 1998, en 2004 et 2005, en 2009, en 2013**
- **Comptes vaudois déficitaires entre 1990 et 2004**

Période peu propice aux développements, aux projets

Entre le milieu des années 1990 et 2010, le cadre fédéral a évolué, notamment :

- **Nouvelle répartition des charges entre la Confédération et les cantons (2008)**
- **Entrée en vigueur de la LAMal (1996) et diverses révisions (financement hospitalier, financement des soins de longue durée)**



Le cadre cantonal a aussi évolué :

- **Création du DSAS en 1998 : le social et la santé sous une direction unique**
- **Aide et soins à domicile : l'AVASAD succède à l'OMSV - 2008**
- **Mise sur pied des réseaux de santé (à la suite des NOPS) - 2007**
- **Vote de la loi d'aide aux personnes recourant à l'action médico-sociale (2006)**
- **Plan stratégique pour le domaine du handicap – 2011**
- **Finances cantonales assainies depuis 15 ans**

Période propice aux développements, aux projets

La parole de l'interprofessionnalité

Message de la nécessaire coordination entre les domaines sanitaires et sociaux porté par un service au début

2012 : rapport du groupe d'experts « Vieillesse et santé » :

« (...) Le périmètre de la politique « Vieillesse et Santé » cible essentiellement le domaine **santé et soins médicaux** (...). Dans ce périmètre sont aussi incluses certaines dimensions sociales (...). En effet, si le présent rapport examine prioritairement les enjeux liés au vieillissement sous l'angle des soins et du système de santé, il tente aussi de jeter les bases pour une meilleure intégration entre les domaines du sanitaire et du social. Ainsi, plusieurs mesures préconisées dans le présent rapport visent précisément à améliorer l'articulation entre domaines sanitaires et sociaux, notamment en favorisant la coordination entre professionnels de ces deux champs

2014, séminaire de formation continue pour médecins

Mme M., née en 1932

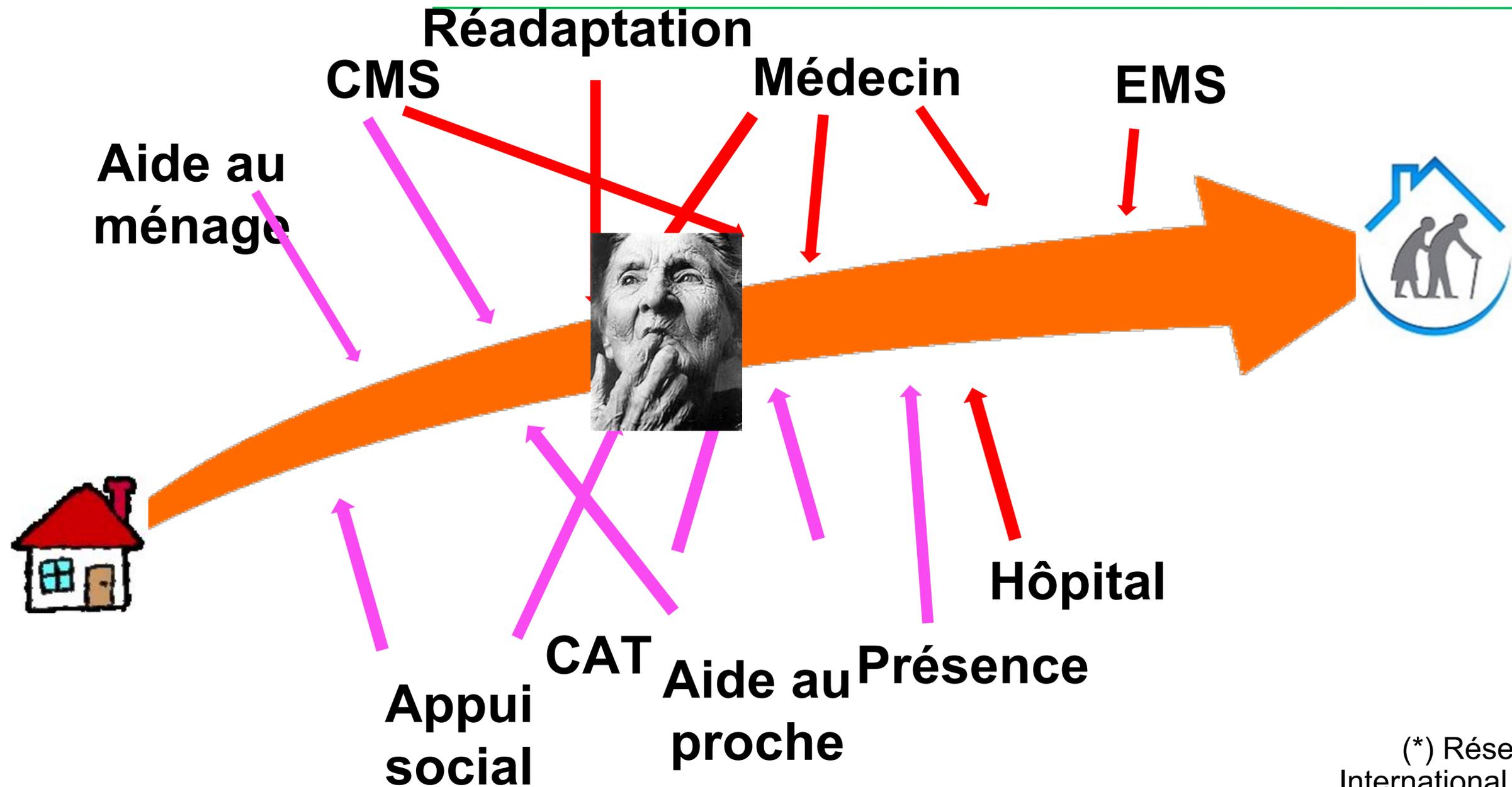
- 1.) Rôle de proche aidante de son mari
- 2.) Aide pour le paiement de son assurance maladie
- 3.) Bénéficiaire d'une prestation complémentaire AVS
- 4.) Bénéficiaire des prestations d'aide à domicile
- 5.) Aide individuelle pour le ménage
- 6.) Accueil de jour en CAT
- 7.) Court séjour ensuite d'hospitalisation
- 8.) Présence « Croix-Rouge »
- 9.) Fonds de Pro Senectute pour un moyen auxiliaire
- 10) Courses à domicile par mission.com



2014, séminaire de formation continue pour médecins



2016, Congrès REIACTIS (*), Lausanne



(*) Réseau d'Études
International sur l'Âge, la
Citoyenneté et l'Intégration
Socio-économique

2016, Congrès REIACTIS (*), Lausanne

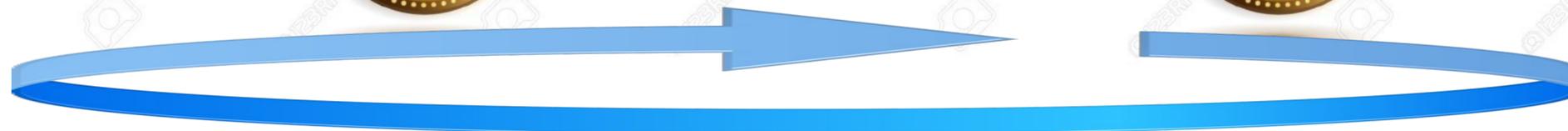
Systeme de santé



Systeme medico-social



Les deux
faces d'une
même
médaille



Accompagner la réponse sanitaire d'une réponse sociale et vice-versa

Quelques progrès réalisés :

- **Animation socio-culturelle reconnue en EMS**
- **Personnel de soins dans les établissements socio-éducatifs**
- **Les établissements psycho-sociaux médicalisés intègrent différents professionnels (soins et social) dans l'accompagnement**
- **Des éducateurs et des assistants sociaux travaillent à l'hôpital**
- **Les équipes des CMS sont restées interprofessionnelles**
- **Les mesures d'insertion intègrent la dimension « santé », certaines travaillent avec des ergothérapeutes**



Encore du chemin à parcourir

Domaines d'action :

1.) Investir d'autres secteurs avec une vision interprofessionnelle

2.) Formation des professionnels



Dans quels secteurs ?

Programme « Vaud pour vous » permet à chaque personne d'être informée et accompagnée lors de difficultés momentanées ou durables

Approche universelle pour orienter et accompagner les situations vers l'offre adéquate qu'elle soit sociale ou sanitaire

Améliorer la prévention et détection précoce

Faire tomber les barrières institutionnelles

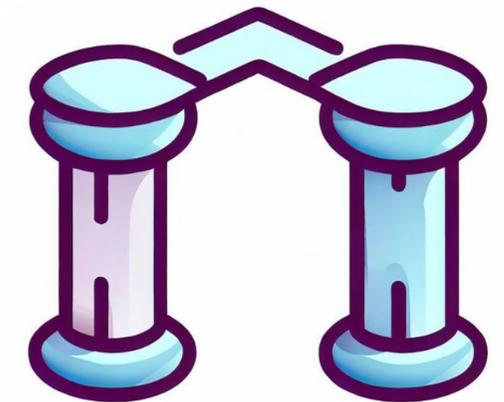
Actions ciblées nécessaires pour renforcer la coordination santé et social

Notamment vers les...

- Jeunes bénéficiaires de prestations sociales, de mesures d'insertion, notamment en cas de difficultés psychiques
- Personnes aux situations précaires ou très isolées : approcher les rentiers AI, notamment les bénéficiaires de prestations complémentaires
- Seniors : prestations communautaires dans les quartiers ou dans les sites de logements protégés

Les métiers de la santé et du social partagent du sens, des valeurs constituent les piliers de :

- **La relation d'aide**
- **Du « Prendre soin » (*care*) au sens large**



L'interprofessionnalité existe déjà, ici et là (dans certaines formations initiales ou certains CAS)

En faire plus, notamment :

- Formation initiale : notamment en HES par un module « santé-social » proposé aux étudiants en bachelor des deux filières**
- Élargir les possibilités de formation pratique (stages) aux institutions de santé (pour les cursus de formations en travail social) ou aux institutions sociales (pour les formations en santé)**
- Thématique ouverte : comment intégrer les médecins dans l'interprofessionnalité ?**

